

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2025-35
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 avril 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 9 avril 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 24**

**Nbre de suffrages
exprimés : 24**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Dominique DANGEL. Philippe CURIE. Catherine PARROT

Excusés : /

Absents : Valère NEDEY. Nadine MERCIER. . Jean-François HEIL. Pierre MOSSINA Omar RABEL. Claude-Françoise SAUMIER. Stéphanie BOURQUIN. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR

Pouvoirs : /

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 2 avril 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Catherine PARROT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

*Le Procès-Verbal de la séance du 5 mars dernier est adopté à **LA MAJORITÉ** des voix présentes et représentées. (30 voix Pour, 2 abstentions Madame MERCIER et Monsieur MOSSINA) des voix présentes et représentées.*

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AIDE A
UNE SPORTIVE LOCALE POUR L'ANNEE 2025**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250409-2025-35-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

*Extrait du registre des délibérations n° 2025-35***SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AIDE A UNE SPORTIVE LOCALE POUR L'ANNEE 2025**

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, les associations sont invitées à présenter leurs demandes de subvention.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **AUTORISE** le versement des subventions suivantes au titre de l'exercice 2025 :

- **Au titre des subventions ponctuelles :**

Subventions ponctuelles			
Imputation	ASSOCIATIONS	2025	2024
65748.326	Judo Club Organisation stage et tournoi interclubs en décembre	500 €	500 €
65748.326	Espérance Boxing Club Organisation du gala Génération Fighter V	10 000 €	/
65748.326	CCINO Organisation d'une course cycliste derrière Derny	11 000 €	/
65748.326	ASPTT Mulhouse Tour Alsace cyclisme (arrivée de la 4ème étape)	/	15 000 €
Aide financière à une sportive boroillotte			
65741.3271	GROZ Marie-Ange Aide à la participation aux championnats de France et concours de sélection aux championnats d'Europe de planeurs électriques modèles réduits, catégorie F5J	300 €	600 €
TOTAL		19 800 €	16 100 €

- Au titre des subventions régulières :

(Montants établis au regard des éléments communiqués par chaque association et après application de critères communs)

Subventions régulières			
Imputations	Associations	2025	2024
65748.3272	Office Municipal des Sports (OMS)	5 000 €	5 000 €
65748.221	Ass. Sportive Collège Bruyères	152 €	304 €
65748.222	Ass. Sportive Lycée A. Peugeot	152 €	152 €
65748.3272	AS Valentigney Basket-ball	7 294 €	7 576 €
65748.3272	BEEEX-VA	7 377 €	6 335 €
65748.3272	ASV Football masculins	928 €	933 €
65748.3272	Boxing club	152 €	152 €
65748.3272	Cyclo Randonneurs	152 €	152 €
65748.3272	A.S. Féminines Valentigney	773 €	1 846 €
65748.3272	AS Valentigney Football vétérans	152 €	152 €
65748.3272	Hand Ball Club Valentigney Mandeure	808 €	1 690 €
65748.3272	Judo club	2 192 €	2 196 €
65748.3272	Gymnastique La Boroillotte	2 608 €	2 693 €
65748.3272	Pétanque Boroillotte	1 747 €	1 720 €
65748.3272	Pétanque Retraités	152 €	152 €
65748.3272	Bien Etre et Santé Arts et Culture d'Asie	152 €	152 €
65748.3272	ASV Shinsetsu Gakko	152 €	152 €
65748.3272	ASV Tennis de Table	152 €	152 €
65748.3272	ASV Tennis	1 024 €	969 €
65748.3272	Anciens Footballeurs USSR	152 €	152 €
65748.3272	Union Sportive Sous-Roches	2 131 €	2 426 €
65748.028	Valent' Scrabble	1 732 €	1 675 €
65748.3272	Espérance Boxing Club	2 687 €	2 010 €
65748.3272	La Flèche boroillotte	285 €	321 €
65748.3272	Cercle des Nageurs Valentigney	1 353 €	1 920 €
65748.3272	S.B.H. (Centre hippique)	2 725 €	2 576 €
65748.3272	Energy Sport	152 €	152 €
	TOTAL	42 336 €	43 710 €

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250409-2025-35-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025